



**DIRECTION DES INFRASTRUCTURES ET DES SERVICES TECHNIQUES**

Dossier suivi par Loic PLUSQUELLEC  
Email : loic.plusquellec@chamonix.fr  
Tél : 04 50 53 75 20

**Nos Réf** : CB

**COMITES DE VILLAGE 2021**

**LES MOUILLES – LA FRASSE – LES NANTS – LES PLANS  
LE BOILLAY**

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 25 NOVEMBRE 2021**

**Présents** : E. FOURNIER / A. TERMOZ / J. CHIHI RAVANEL / P. DEVOUASSOUX / E. CHAYS / H. VILLARD / J-M. COUVERT / K. MIEUSSET / J-M. BOUTEILLE / L. PLUSQUELLEC / P. VAGNET / A. SAUVAGE / Y. PLAUD / P. CHARLOT / J. TOURRAL / J. DEVOUASSOUX

**Excusés** : A. BEAUFOUR / E. BAVUZ / E. ALVARINA / J. MARTINEZ / P. CARRIER / M. RABBIOSI / L. DEVOUASSOUX / C. DEMARCHI / M-P. VALLET / S. RENAUD-GOUD / MARCO RIVIERA / C. JACOT / B. OLLIER / M-N. FLEURY

30 personnes étaient présentes à cette réunion de secteur



Patrice DEVOUASSOUX, responsable des conseillers de secteurs, ouvre la séance et remercie tous les riverains, élus et personnels de services présents. Il précise l'importance de pouvoir à nouveau échanger avec la population sur des sujets de vie locale après une année de coupure.

Il aborde ensuite les grands projets et chantiers en cours (diaporama ci-joint).

**Le logement**

Aurore TERMOZ rappelle les efforts constants de la commune afin favoriser l'habitat pour la population locale : logements sociaux, logements locatifs aidés, accession à la propriété, habitats inclusifs. Elle présente les différents projets en cours :

- Les Favrands : 6 logements locatifs,

- Le Fouillis : 45 logements locatifs aidés + accession à la propriété + habitat inclusif pour personnes âgées non dépendantes. Au rez de chaussée on retrouvera les locaux de la police municipale, l'épicerie sociale et l'association des amis du vieux Chamonix.
- Chemin des Souberands : une enquête a été menée sur la question de l'habitat participatif, plus d'une centaine de famille seraient intéressées.
- Les Lierres et l'ancienne MAPA : des études sont en cours pour favoriser l'habitat permanent dans ces quartiers.

### Remontées mécaniques

- Le Tour/Charamillon : l'accès depuis le Tour sera démonté à la fin de l'hiver pour une réouverture de la nouvelle télécabine pour Noël 2022.
- Les Grands Montets : le site est classé donc la reconstruction de toutes les gares se fera sans augmentation de débit. Une réflexion sur l'aménagement du parking est en cours.
- Le Montenvers : les travaux démarreront au printemps prochain.

### Environnement

- Les micro-centrales hydro-électrique bénéficient de dispositifs d'aide important. La micro-centrale de Tacconnaz permet d'alimenter 1000 foyers. Plusieurs réflexions sont en cours sur d'autres torrents.
- La rénovation du paravalanche des Posettes est terminée. Celle du refuge du Couvercle est en cours et les travaux de la Charpois sont prévus pour 2022.
- Mise en place de composteurs dans les quartiers. Plusieurs scénarii sont proposés en fonction de l'habitation (maison individuelle, immeuble, ...). L'objectif pour 2023 étant de réduire d'un tiers les déchets ménagers.

### Mobilité douce & transports

Piste cyclable : Après la partie Bossons – Marie Paradis, les travaux se terminent sur le secteur MBC – la Frasse. Ce printemps, la partie Hôtel de l'Arveyron – route des lacs sera aménagée en voie partagée où les cyclistes seront prioritaires. Pour 2025, l'itinéraire dédié des Houches jusqu'aux Tines sera finalisé.

### Piétonisation du centre-ville

- La rue du Lyret est piétonne depuis le début de l'été, il reste des aménagements d'embellissement à terminer à la suite du chantier de l'hôtel Couttet.
- La rue de la gare et la rue Whympier intégreront la zone piétonne prochainement à la demande des commerçants du quartier.

### Aménagement

- EMC2 : Le nouvel espace culturel, transformable en salle des fêtes avec des fauteuils pliables, sera livré le 4 décembre prochain. Une salle de 210 m<sup>2</sup> pourra accueillir 280 personnes. C'est avec beaucoup de noblesse que ce bâtiment qui abritait l'ancienne école hôtelière a été réhabilité.
- Musée des cristaux : ouverture le 18 décembre prochain. La surface a été doublée.
- Place du Mont-Blanc : les travaux reprendront ce printemps avec un aménagement présenté en séance.
- Chambre funéraire et réaménagement du cimetière : création d'une chambre funéraire plus adaptée pour le recueillement est prévue pour 2023.

### Participation citoyenne

Pour une participation plus active de la population à la vie locale. Accessible depuis le site de la mairie : [chamonix.fr](http://chamonix.fr)

- Les conseils municipaux sont retransmis en direct sur internet.
- Plateforme numérique pour participer à des questionnaires.
- Budget participatif par quartier à mettre en place.
- Réunions de comité de village.

Après la présentation des principaux chantiers de la commune, Patrick DEVOUASSOUX propose de prendre en compte les problématiques spécifiques du quartier.

Dans un premier temps, il apporte des réponses aux questions qui ont été posées sur le forum participatif :

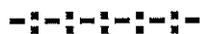
- **L'insécurité des piétons aux abords des routes et vitesse excessive des véhicules :**

C'est une affaire de civisme où tout le monde est concerné. Cependant, il y a des endroits critiques qui nécessitent des aménagements :

- En 2022 un budget d'aménagement est prévu budget pour sécuriser l'entrée et à la sortie des Praz. La circulation doit être apaisée sur cet axe donc la vitesse sera réduite à 50 km/h. La traversée du village sera limitée à 30 km/h.
- La vitesse sur la route des Drus passera également à 30 km/h avec des systèmes appropriés pour limiter la vitesse.
- Un projet d'élargissement du trottoir le long du golf sera à étudier.
- Le passage piéton devant la chapelle des Praz est mal positionné et sera déplacé.
- La demande pour rendre carrossable la promenade les Mouilles / les Praz fera l'objet de réflexions.

- **Questions diverses :**

- Le projet de damage d'un cheminement piéton hivernal sur le golf est également à étudier avec les services. Cela implique le déplacement d'une dameuse en lien avec la CMB et les pistes et sentiers.
- Les tracés « pirates » des VTT de descente : la régularisation reste compliquée à gérer mais il faut rester vigilant sur les dégradations de terrain.
- Le forfait MBI permettra la gratuité sur ligne de train jusqu'au Fayet (accord avec la SNCF et la Compagnie du Mt-Blanc). Un travail sera à poursuivre avec les communes du bas de vallée pour élargir ce dispositif à la population locale.



## **Débat : questions / réponses :**

### **Transports :**

#### **Questions posées :**

1. Pourquoi la gratuité du transport ferroviaire pour les détenteurs de la carte gens du pays, s'arrête à Servoz ?

#### **Explications données :**

1. La Libre circulation sur le territoire de la Communauté de Communes est assurée par une contribution financière apporté par celle-ci, ce qui explique son arrêt à Servoz. Un débat est engagé avec la Communauté de Commune du Pays Mont Blanc. A ce jour aucune conciliation n'a pu être trouvée.

### **Sécurités :**

#### **Questions posées :**

1. Quelles actions engagent la mairie pour empêcher le stationnement gênant sur les voies des bus et les trottoirs. Où intervient la Police Municipale ?
2. Est-il envisagé par la Mairie la création de ralentisseur Chemin des Cristalliers pour faire ralentir les automobilistes, surtout en pleine saison ? Le problème de vitesse est identique au croisement des Périades et Route des Mouilles.

### Explications données :

1. Le stationnement sur les voies bus et les trottoirs est verbalisable d'une amende de 135 €. Une vigilance de la police municipale sur ces points sera renforcée.
2. La mairie est consciente que certaines personnes utilisent ces chemins pour éviter les bouchons mais ne maîtrisent en rien leur vitesse. La Mairie va poursuivre les aménagements en collaboration avec les habitants du quartier.

### Aménagements publics et entretien :

#### Questions posées :

1. Pourquoi avez-vous installé une borne Rue du Lyret ? L'aménagement est-il définitif ou des améliorations vont-elles être apportées ?
2. Le stationnement des camping-cars ainsi que celui des camions « maison » est un réel problème dans la Vallée de Chamonix (incivilité, agressions verbales, alcoolisation des individus, chiens divagants, déchets, vidange sauvage des WC ...). Existe-t-il un emplacement de stationnement pour ces véhicules. Il y a-t-il une réglementation ?
3. Qu'est-il possible de faire pour l'aménagement du parking du Biolay (signalisations entrée et sortie, gabarit).
4. Projet centrale hydroélectrique, que devient l'énergie produite ?
5. Ou en est le déploiement de la fibre optique ?
6. Ou en est la reconstruction du Chalet du terrain de pétanque ?
7. Nous avons un super skate parc mais l'entretien des abords est déplorable. Qu'est-il prévu de faire ? Celui-ci va-t-il évoluer dans les prochaines années ?
8. Est-il prévu d'installer d'autre arceau à vélo ?
9. Un projet est-il envisagé pour l'aménagement de la tour où se trouve l'internat du lycée Roger Frison Roche ?
10. Que pouvez-vous nous dire sur le projet d'aménagement de la patinoire, la salle d'escalade de l'ENSA et l'anneau de vitesse ?
11. Quel avenir pour la piscine extérieure ?

#### Explications données :

1. L'installation de la borne n'est que le premier acte sur les trois. Il est prévu d'élargir les trottoirs comme dans l'Avenue Michel Croz et de piétonniser au printemps prochain la Rue Whympet et l'Avenue Michel Croz sur demande des commerçants.
2. Les camions « maison » peuvent installer le camping des Molliasses. Seul ce site leur est réservé. La police Environnementale et Municipale est limitée devant ce problème qui est en constante augmentation grâce aux réseaux sociaux et aux nouvelles applications. Il faut que le Préfet soutienne la Mairie de Chamonix dans ces actions. Des aires de services pour camping-car seront réalisées pour résoudre les problèmes de salubrité. La première située à côté du Carrefour Market et la seconde au Parking de Lognan.
3. Le secteur, y compris le parking du Biolay sera remanié avec la construction du funérarium près du cimetière. Une réflexion pour intégrer le parking avec la carte Via Cham est en cours.

4. La Mairie n'a pas la maîtrise financière de l'énergie qu'elle produit c'est l'Etat qui réinvestit. La Commune produit plus que ce qu'elle consomme. L'excédent de la production est conventionné.
5. Le déploiement de la fibre optique suit un calendrier. Malheureusement celui-ci a pris du retard par le rachat de l'entreprise mère. Des pénalités seront réclamées par la Mairie. Mais l'urgence absolue est de faire en priorité les secteurs défavorisés.
6. Le mazot de la pétanque va être reconstruit au même endroit au printemps 2022 et des toilettes automatiques comme sur le parking du fond des gîres seront installés.
7. Le service technique fera en sorte qu'un entretien plus régulier soit apporté. Des modules supplémentaires sont envisagés par la Mairie ainsi que des bancs et les tables.
8. En effet, la Mairie va installer d'autre arceau à vélo sur différents endroits recensés par les services techniques pour leur fréquentation. Vu la conjoncture actuelle, les entreprises ont du mal à s'approvisionner en matière première, il est donc à prévoir un peu de retard.
9. Le problème a été abordé, mais aucun projet n'est en cours car le bâtiment n'appartient pas à la Mairie.
10. C'est un projet structurant et très couteux. Il est toujours à l'étude pour avancer sur les éléments de programmation ainsi que le plan de financement (Etat / Région / Département / Commune). L'objectif de la Mairie est d'intégrer un complexe comprenant la patinoire, la salle d'escalade, l'anneau de vitesse (toujours en libre accès) et un gymnase (ou attenant). La Mairie veut des aménagements de qualités et de durabilité.
11. La piscine extérieur a été fermé pour des questions de sécurités. Un procès pour malfaçon est actuellement en cours contre l'entreprise qui avait réalisé les précédentes réparations. La Commune a pris le temps de choisir un équipement de qualité et de durabilité. Le COVID a ralenti le début des travaux mais ceux-ci devrait commencer printemps 2022 avec en plus du changement du bassin extérieur, un nouvel espace ludique pour enfant.

#### Environnement :

#### Questions posées :

1. Le Jardin Fujiyoshida est l'une des plus belles vues sur le massif du Mont Blanc et malheureusement la place n'est pas entretenue.
2. Les sources sulfureuses sont devenues une déchetterie à ciel ouvert. La Mairie peut-elle faire quelque chose ?

#### Explications données :

1. La mairie va faire remonter l'information auprès des espaces verts et du service de la propreté urbaine.
2. La source sulfureuse est privée. La Mairie avait proposé de racheter ce terrain pour valoriser l'endroit mais le propriétaire a refusé l'offre de la Mairie. Les actions de la Mairie pour intervenir sur du privé sont limités.

Il est 21H00, clôture de la séance.

Le Conseiller de Secteur

Patrick DEVOUASSOUX,

